



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Évaluation de suivi du cursus « Soins infirmiers » 2015-2016

RAPPORT D'ÉVALUATION DE SUIVI
Centre de Formation pour les Secteur Infirmier et de Santé de l'acn (CPSI)
Comité de suivi :
Mmes Mireille CLERC et Isabelle POULIQUEN

4 juillet 2016

INTRODUCTION

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2015-2016 à l'évaluation de suivi du cursus « Soins infirmiers ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ces cursus, organisée en 2010-2011.

Dans ce cadre,¹ Mme Mireille CLERC et Mme Isabelle POULIQUEN, mandatées par l'AEQES et accompagnées par un membre de la Cellule exécutive, se sont rendues le 4 mai 2016 au Centre de formation pour les secteurs infirmiers et de santé : CPSI. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisés *in situ* et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation de suivi soit le bachelier en soins infirmiers, la visite de suivi (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation du programme ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2011² ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte moins des éléments spécifiques au programme que des recommandations plus générales sur la gestion du programme et la démarche qualité qui s'y rapporte.

Le comité de suivi tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Ils désirent aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiants qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

Le CPSI, Centre de formation pour les Secteurs Infirmier et de Santé, relève de l'Enseignement supérieur de Promotion Sociale (EPS) subventionné par la Communauté Française (CF). Il fait partie du réseau d'enseignement libre. Il se situe sur le site de l'Université Catholique de Louvain (UCL), avenue Hippocrate 91 à 1200 Bruxelles. Le CPSI coordonne depuis 1997-98 le bachelier en soins Infirmier (BSI). En 2003, le CPSI organise pour la première fois le bachelier en soins infirmiers pour les titulaires du brevet d'infirmier hospitalier (dénommé également « passerelle »).

¹ Composition du comité des experts et bref *curriculum vitae* de chacun de ses membres disponibles sur : http://aeqes.be/experts_comites.cfm (consulté le 2 mars 2015).

² Disponible sur <http://www.aeqes.be/documents/20111223CPSICPDSBSIetpass.pdf> (consulté le 15 mai 2016).

PARTIE 1 : PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DE CONTEXTE DEPUIS L'ÉVALUATION INITIALE

1.1. La législation nationale et européenne

Les évolutions de contexte sont présentées ici selon une trame allant du général (de la législation européenne au cadre législatif de la Fédération Wallonie-Bruxelles) au particulier (les évolutions principales qui ont impacté l'établissement évalué dans l'implémentation de sa culture qualité). Ces éléments de contexte dans lesquels s'inscrivent ces évaluations de suivi, posent en effet les enjeux essentiels tant de la profession que de la formation.

Une importante réflexion au sein des instances fédérales a été menée pour définir le profil des futurs infirmiers au regard des besoins à venir en matière de soins de santé (qu'il s'agisse de la problématique du vieillissement de la population, des soins chroniques, des progrès technologiques ou encore des exigences de qualité et de sécurité). En Février 2016, un groupe de travail de la Commission Européenne (Direction Santé et Sécurité) a organisé une table ronde des experts sur l'augmentation de la qualité et la sécurité dans le secteur des soins de la santé³, avec le but de définir des points d'attention pour la formation de base et continuée des professions des soins de la santé. Un accent important a été mis sur l'interdisciplinarité. Cette notion d'interdisciplinarité a été reprise comme thème central sur la journée d'étude *Rencontres Infirmières* organisée le 10 mai par l'Agence Fédérale des Soins de Santé et le Conseil Fédéral de la Qualité de l'Activité Infirmier. La collaboration interprofessionnelle a aussi été présentée (le 18 mai 2016 aux quartiers de l'Organisation Mondiale de la Santé à Genève) par le Conseil International des Infirmières et des Sages-femmes comme un des quatre éléments-clés dans leur Directives stratégiques⁴ (Strategic Directions for Nursing & Midwifery 2016-2020). De plus, l'OMS a lancé le 16 mai 2016 un manuel, *Handbook on National Health Workforce Accounts*, comme appui pour l'implémentation du *Global Strategy on Human Resources for Health: Workforce 2030*. Ce document propose l'éducation interprofessionnelle comme un indicateur à inclure dans les cadres de référence pour l'accréditation des programmes d'études des professionnels des soins de la santé.

La directive Européenne 2013/55/UE⁵ pose les conditions de la reconnaissance automatique de la profession d'infirmier responsable des soins généraux (art. 31). Elle prévoit que le titre requière:

- une durée d'au moins trois années d'étude (exprimées en crédits ECTS) ;
- 4600h d'enseignement théorique et clinique ;
- une durée de l'enseignement théorique équivalant à au moins un tiers de la durée minimale de la formation ;
- une durée de l'enseignement clinique équivalant à au moins la moitié de la durée minimale de la formation (soit 2300h).

Huit compétences⁶ pour l'infirmier responsable de soins généraux ont également été identifiées dans cette directive (art.31).

³ "Ticking the Boxes or Improving Health Care: Optimising CPD of health professionals in Europe" held on 11 February 2016 in Brussels. Rapport à consulter sur: http://ec.europa.eu/health/workforce/events/ev_20160211_en.htm

⁴ Council of Nurses and Midwifery: Strategic Directions for Nursing & Midwifery 2016-2020.

⁵ Journal Officiel, 28 décembre 2013. Elle remplace et modifie la précédente directive 2005/36/CE.

⁶ Diagnostiquer de façon indépendante les soins infirmiers requis, sur la base des connaissances théoriques et cliniques, et planifier, organiser et administrer les soins infirmiers aux patients, sur la base des connaissances et des aptitudes acquises afin d'améliorer la pratique professionnelle ; collaborer de manière effective avec d'autres acteurs du secteur de la santé,

La mise à jour des exigences induites par la directive 2013/55/UE implique une mise en conformité des formations et met considérablement à mal la coexistence des deux filières de formation en Fédération Wallonie-Bruxelles (le bachelier en Soins infirmiers et le brevet en Soins infirmiers).

Des multiples échanges et discussions entre les directions des hautes écoles en soins infirmiers et le secteur hospitalier se dégagent les points d'accord suivants :

- une formation de bachelier Infirmier responsable de soins généraux conformément à la directive européenne 2013/55/UE (4600 heures d'enseignement clinique pour au moins la moitié de la formation et d'enseignement pour au moins un tiers de la formation) ;
- l'organisation et la structure du bachelier Infirmier responsable de soins généraux doivent être fondées sur les mêmes principes que le cursus de bachelier Sage-femme pour des raisons d'interdisciplinarité et de mutualisation possible de certaines unités d'enseignement (UE) ;
- des stages non rémunérés doivent être prévus pour tout le cursus, à l'instar des autres formations de bachelier, afin d'éviter toutes problématiques liées aux contrats, aux assurances, aux responsabilités, au risque de concurrence entre stagiaires et écoles en matière d'accès au stage et lors du recrutement ;
- la qualité de l'accompagnement pédagogique des activités d'intégration professionnelle (AIP), tout au long du cursus, par des binômes enseignants/professionnels formés à l'accompagnement et à l'évaluation des étudiants stagiaires doit être assurée ;
- les activités d'intégration professionnelle doivent être organisées telles qu'elles sont définies dans la directive 2013/55/UE.

Cette nouvelle organisation sera mise en œuvre dans les établissements d'enseignement supérieur dès septembre 2016.

1.2. L'enseignement supérieur en Fédération Wallonie Bruxelles

Le décret Paysage⁷ a notamment modifié l'organisation des études supérieures. L'étudiant est impliqué dans un parcours qui le mènera au titre de bachelier lorsqu'il aura accumulé les 180 crédits du programme auquel il s'est inscrit. Il démarre le bachelier avec, à son programme annuel, un premier bloc de 60 crédits répartis en UE. Il doit obtenir au moins 45 crédits de ce programme annuel pour pouvoir poursuivre son parcours. Chaque unité d'enseignement comporte une ou plusieurs activités d'apprentissage (AA).

ce qui inclut la participation à la formation pratique du personnel de santé ; responsabiliser les individus, les familles et les groupes afin qu'ils adoptent un mode de vie sain et qu'ils se prennent en charge ; engager de façon indépendante des mesures immédiates destinées à préserver la vie et appliquer des mesures dans les situations de crise ou de catastrophe ; apporter de façon indépendante des conseils, des indications et un soutien aux personnes nécessitant des soins et à leurs proches ; assurer, de façon indépendante, la qualité des soins infirmiers et leur évaluation ; assurer une communication professionnelle complète et coopérer avec les membres d'autres professions du secteur de la santé ; analyser la qualité des soins afin d'améliorer sa propre pratique professionnelle en tant qu'infirmier responsable de soins généraux.

⁷ Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études appelé ci-après « décret Paysage ».

1.3 Le CPSI et la formation de bachelier en Soins infirmiers

Depuis la visite du comité d'experts lors de l'évaluation initiale, deux événements majeurs sont intervenus dans la vie du CPSI : les révisions du profil professionnel et du dossier BSI d'une part et l'adoption du décret « Paysage » d'autre part.

Parmi les changements notables, il est à noter que le coordinateur qualité a quitté l'école en 2013. L'équipe de direction a dissout le comité de pilotage chargé de la mise en œuvre du plan de suivi et a défini une nouvelle structure « qualité » en trois niveaux stratégique, tactique et opérationnel qui sont décrits dans le dossier d'avancement.

PARTIE 2 : RÉALISATION DU PLAN D'ACTION INITIAL

Le calendrier et le plan de suivi des recommandations des experts remis à l'AEQES après l'évaluation initiale a été rédigé en décembre 2011. Ce plan de suivi est présenté comme proposant des actions pouvant être mises en place avec les moyens matériels et humains disponibles à cette époque. Les priorités énoncées étaient les suivantes :

- **Axe 1 : Formaliser une vision commune de la Qualité**
- **Axe 2 : Formaliser les pratiques au service de la cohérence pédagogique**
- **Axe 3 : Renforcer l'approche scientifique des cours**
- **Axe 4 : Harmoniser ses pratiques pour s'intégrer dans l'espace européen de l'enseignement supérieur**

En plus de ses quatre axes qui font partie du plan d'action initial, un cinquième est apparu dans le dossier d'auto-évaluation :

- **Axe 5 : Renforcer la communication interne et externe**

De nombreuses actions des 4 axes prioritaires ont été initiées et ont soutenu des réformes qui se veulent structurelles. Il est à relever dans le tableau des actions, l'apparition d'un nouvel axe orienté vers la communication interne et externe.

L'évolution du contexte depuis la visite de 2011 a mis en évidence, tout en conservant les axes prioritaires initiaux, des avancées significatives dans les trois domaines suivants :

- a) La révision et la formalisation du cadre de gouvernance
- b) Le développement des ressources techniques
- c) Le développement des relations internationales et de la mobilité

Axe 1 : Formaliser une vision commune de la gestion de la qualité

Le cadre de gouvernance a été revu et en matière de qualité s'appuie maintenant sur trois niveaux reliés les uns aux autres par la participation croisée de personnes aux différents comités constitués. Les missions et responsabilités de ces comités sont claires et bien définies. Toutefois, cette structuration ne portera pleinement ses fruits que si sa déclinaison de la stratégie à l'opérationnel est perceptible et bien communiquée. Or, l'outil Cadre d'auto-évaluation des Fonctions publiques

(CAF) initialement utilisé pour la démarche qualité a été abandonné au profit d'une approche très technique de la qualité (rédaction de procédures, formalisation de processus), ce qui est conforme au plan d'action actuel (action 1.1). Il faut toutefois noter que cette construction a de la difficulté à être partagée avec les acteurs du fait notamment de son absence de rattachement à une stratégie d'ensemble.

Une charte qualité a été rédigée, validée. Les engagements qui la constituent sont connus du personnel, mais les processus ne sont pas en phase avec ces engagements. La démarche qualité, bien avancée sur le plan technique, n'est pas ou peu connue du personnel. L'utilisation du terme gestion de la qualité est sur ce plan assez symptomatique. Il ne s'agit pas de démarche qualité ou de management de ou par la qualité, mais d'un ensemble d'actions de gestion, non appuyées sur une vision stratégique.

De fait, cette vision stratégique reste en cours de définition par le comité de pilotage. Des travaux basés sur une enquête pour faire émerger cette vision commune sont en cours, bien que démarrés depuis 2014. A ce stade, la démarche qualité reste donc sans lien avec la stratégie et ne permet donc pas la mise en œuvre réelle de l'amélioration recherchée au travers des niveaux stratégiques, tactiques et opérationnels.

Les actions 1.2 et 1.3 se situent dans la même logique. Le « manuel Qualité » est présenté comme un outil de formalisation plus que comme un outil de communication et de partage d'une organisation orientée et guidée par une vision et une stratégie commune. L'adhésion au plan d'action peut présenter des difficultés, celui-ci n'ayant que peu de liens avec la charte qualité à laquelle le personnel a adhéré.

Des valeurs sont pourtant partagées, notamment celles portées par la charte qualité, et des efforts communs sont réalisés notamment au niveau de l'évolution des programmes et de la pédagogie. Ces efforts pourraient être l'essence de processus susceptibles d'emporter l'adhésion des personnes rencontrées (l'atteinte concrète de l'implémentation du niveau 6 européen dont relève formellement le CPSI, atteinte qui nécessite encore des efforts de réorganisation, l'affirmation de ce niveau en matière de formation, l'intégration des résultats de la recherche dans l'enseignement, la modernisation de l'enseignement avec la mise en valeur et l'exploitation affinée des nombreux outils techniques déployés, les processus de communication interne). Les processus décrits à ce jour ne sont pas en lien avec la charte, et ne semblent pas pertinents vis-à-vis des points clefs qui ressortent des entretiens (retours des parties prenantes, opportunités mises en exergue par l'analyse SWOT).

Dans son ensemble, le plan d'action reste actuellement peu voire pas connu des parties prenantes, ce qui légitime l'action 1.3 proposée. Toutefois, ce plan d'action ne semble pas en l'état approprié pour porter une véritable démarche qualité, et mériterait d'être revu en ce sens.

L'action 1.4 qui préconise l'appui sur une culture de la mesure se justifie pleinement. En effet, le déficit en communication et le besoin de mesures sont fortement mis en avant.

L'action 1.5 qui vise à l'évaluation du fonctionnement de la démarche qualité et à celle de l'implication des parties dans cette démarche se justifiera si la démarche qualité est intégrée au quotidien et fait sens pour l'ensemble des acteurs. Actuellement, la démarche mise en place si elle est parfaite au niveau technique et conforme aux standards qualité, ne fait pas sens : elle ne sert qu'elle-même et n'est pas élaborée pour soutenir une politique et aider l'ensemble des parties prenantes à travailler pour atteindre les objectifs inhérents à cette politique.

Ceci étant le travail réalisé en matière de formalisation, de rédaction de procédures est apprécié voire attendu par le corps enseignant et par les étudiants. Il gagnerait à s'attacher à des secteurs bien spécifiques (rigueur et cohérence dans l'évaluation, méthodes de *feed back*, ...).

Axe 2 : Formaliser les pratiques au service de la cohérence pédagogique

Les activités ciblées sur l'intégration des formateurs (2.1) et la mesure de la satisfaction des étudiants (2.2) se justifient respectivement par rapport au faible nombre d'enseignants permanents et par rapport à l'évolution du profil des étudiants et du programme.

La réalisation d'une brochure d'accueil visait l'intégration des nouveaux enseignants. Son utilisation et son impact ne sont pas décrits. Le CPSI recourt à de nombreux enseignants à temps partiel. Ce choix privilégie l'expertise des intervenants mais ne permet pas la création d'un noyau de quelques enseignants à temps plus complet pour garantir la mise en œuvre de la stratégie pédagogique et soutenir les réformes de programmes de l'ensemble de l'équipe pédagogique.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

Il apparaît dans le dossier d'avancement une priorité mise sur le développement des ressources techniques. De nombreux outils relevant des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) ont été développés mais il semble le plus souvent l'être pour eux-mêmes, sans concept et avec un accompagnement parfois insuffisant. Pour les experts, il s'agit d'une stratégie qui n'est que très partiellement à même de renforcer « la cohérence pédagogique visée » dans l'axe 2.

L'accès au centre de simulation est un bon outil pour autant que les enseignants proposent des scénarii qui s'inscrivent dans le cursus de formation des étudiants et maîtrisent les techniques de *debriefing*. Au-delà de la satisfaction des étudiants, quel est l'impact sur l'accès au patient toujours plus restreint, sur les conditions d'encadrement en stage et la confiance des étudiants (le droit à l'erreur de la simulation) ?

[Droit de réponse de l'établissement](#)

Le partenariat avec la bibliothèque d'une autre HE est une ouverture intéressante mais quelles sont les négociations pour permettre un accès facilité aux bases de données dont les étudiants dénoncent le prix des articles ?

Zora (le premier robot interactif utilisé dans les soins médicaux) est une innovation qui relève de la robotique, probablement plus adéquate dans les institutions où elle est testée que dans la formation.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

Cet axe prévoyait une mesure 2.2 relative à la mesure de la satisfaction des étudiants. Sans détails décrits, elle a dû être initiée en décembre 2013. Compte-tenu de l'hétérogénéité des étudiants, de l'évolution de leurs profils et de leurs attentes, cette mesure est à mettre en œuvre rapidement. La participation de ces derniers n'est toutefois pas formalisée.

Il est à relever que les étudiants se sentent soutenus globalement par leurs enseignants, même s'il n'existe pas un service d'aide à la réussite (SAR) formellement. Les nombreux abandons ou échecs au cours du cursus semblent plutôt liés à des causes personnelles qu'à des difficultés d'apprentissage auxquelles les enseignants n'auraient pas cherché à apporter des solutions.

Au niveau du développement des relations internationales et de la mobilité, le profil des étudiants du CPSI limite leur mobilité OUT. Cependant, sur la base des premiers échanges réalisés, les activités internationales *in situ* sont à souligner. Les enseignants sont peu impliqués dans la participation de colloques à l'étranger.

Axe 3 : Renforcer les fondements scientifiques de l'enseignement

Formellement cet axe n'est plus mentionné dans le dossier d'avancement. Cependant, il se comprend comme faisant partie intégrante de l'axe 4 car il est contributif de l'affirmation du positionnement de la formation au niveau 6 de l'enseignement supérieur.

Axe 4 : Harmoniser ses pratiques pour s'intégrer dans l'espace économique de l'enseignement supérieur

Les activités prévues dans cet axe ne débiteront qu'en 2017, en référence au dossier d'avancement. A ce jour, la cohérence entre l'activité, le résultat attendu et le processus considéré reste peu évidente. Ainsi, l'intégration des NTIC dans le processus de Recherche Appliquée et Développement (Ra&D du 3.1) ne peut qu'à la marge influencer l'intégration dans l'enseignement supérieur. La formation des enseignants à l'utilisation des données probantes *Evidence Based Nursing* (EBN) et aux savoirs des sciences infirmières doit être poursuivie de manière plus conséquente, tant au niveau individuel pour ceux qui sont chargés des enseignements de méthodologie qu'au niveau collectif (culture recherche). L'accès aux bases de données nécessite de la formation et des investissements pour permettre le recours aux moyens techniques et technologiques. L'utilisation d'une plate-forme d'enseignement relève d'une autre priorité didactique. Elle introduit un nouveau mode de relation interactif entre étudiants et professeurs. Elle nécessite aussi un accompagnement car modifie sensiblement les relations psychopédagogiques.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

L'intégration des résultats de recherche dans l'enseignement est difficile. Il pourrait s'agir d'un processus qualité prioritaire pour ces prochaines années. Il permettrait de renforcer le niveau 6 de l'enseignement et orienter la politique de relève à court et moyen termes.

Axe 5 : Renforcer la communication interne et externe

Cet axe qui n'était pas cité en 2011 apparaît dans le dossier d'avancement. Il répond aux attentes de la communauté du CPSI (direction, enseignants et étudiants). Il se justifie également par l'organisation des cursus longs, celle des étudiants, leur mixité et le nombre d'enseignants à temps partiel.

Les axes prioritaires initiaux ont été complétés par des avancées significatives sur lesquelles les experts vont se pencher à présent.

a. La révision et la formalisation du cadre de gouvernance

Malgré des efforts perceptibles et un travail de fond indéniable, dont par exemple la levée de la confusion « stratégie, tactique et opérationnel », la mise en place de structures identifiées, la charte qualité validée, les experts s'interrogent sur la place de la démarche qualité dans le quotidien de l'institution et surtout sur son efficacité dans sa formalisation actuelle.

Telle que décrite, la démarche qualité semble être peu intégrée au quotidien, elle est en tout cas peu connue en dehors des instances ad hoc. Il en va de même pour le plan d'actions qui fait peu écho dans son contenu, est peu partagé. Les difficultés de communication que l'école elle-même met en avant sont confirmées.

Le lien entre la démarche qualité et la stratégie générale est peu perceptible, de même que le lien entre le plan d'action et ses axes avec la charte qualité reste assez flou alors que les valeurs de cette

charte sont bel et bien partagées.

Dans le même ordre d'idées, les processus eux-mêmes devraient être reliés avec la charte pour porter et supporter la réussite et l'atteinte d'objectifs stratégiques institutionnels.

Les processus décrits à ce jour, ou en voie de l'être ne semblent pas forcément être pertinents vis à vis de ce qui ressort comme points clefs après cette journée d'entretiens. Ainsi, par exemple « L'Intégration des résultats de recherche dans l'enseignement » pourrait constituer un processus pertinent. En effet, les efforts faits, les actions menées pour confirmer le niveau 6 pourraient judicieusement être intégrés comme un processus dans la démarche qualité. L'implémentation du niveau 6 de formation pourrait être la base d'un deuxième processus (que faisons-nous en ce sens, comment en vérifions nous la réussite, comment pouvons-nous prouver et faire reconnaître nos efforts...).

Ceci étant le travail actuel de formalisation des procédures est apprécié par le corps enseignant, et serait même demandé par les étudiants. Il gagnerait à s'attacher à des secteurs bien spécifiques (rigueur et cohérence dans l'évaluation, méthodes de *feed back*, ...).

Si la démarche processus est pérennisée, elle doit être conduite à partir de la stratégie, en se focalisant sur des processus clefs identifiés soit avec les parties prenantes soit en évaluant les risques pour l'institution (s'appuyer sur les retours, et sur la SWOT réalisée).

Autrement dit, les experts recommandent de poursuivre le travail qualité en l'intégrant aux activités quotidiennes et en le repensant comme une déclinaison depuis une stratégie jusqu'aux actions à mener.

Le plan d'action pourra alors être revu en y intégrant des indicateurs permettant de voir si les processus ou actions mises en œuvre participent à l'atteinte des objectifs généraux.

b Le développement des ressources techniques et relations internationales

Le caractère prioritaire de ces axes semble pouvoir être discuté à la lumière des réalisations et des implications actuelles et possibles.

- les ressources techniques : On voit émerger de vrais projets autour de la modernisation des méthodes d'enseignement, mais tous ne pourront pas entraîner tout le monde en même temps, surtout dans le contexte local (temps partiel enseignants et étudiants). Le développement de ressources techniques devrait se faire à partir des besoins plus que des outils. Ici, de nombreux outils ont été mis en place puis abandonnés. Les experts n'ont pas perçu, lors de cette visite, une réelle réflexion sur les causes des échecs ou de l'absence de réussite. Peut être faudrait il faire des choix, hiérarchiser et organiser une vraie prise en main de ses projets sous peine de dispersion des énergies. Il serait intéressant d'interroger le corps enseignant dans son organisation et de mettre en place un ou deux vrais projets pédagogiques. « La mise en place d'une culture interne nécessaire autour de l'intégration de ces nouveaux outils » est à réfléchir pour que ces évolutions puissent prendre et porter leurs fruits ;
[Droit de réponse de l'établissement](#)
- la mobilité : celle-ci reste une priorité relative face au public présent. Les choix actuels (déplacements pour des colloques à l'étranger sont de bonnes initiatives à conserver, peut-être pour élargir la participation, l'organisation locale d'une journée internationale pourrait être envisagée, éventuellement en partenariat avec d'autres écoles).

Le comité des experts tient à relever la forte motivation de toutes les parties prenantes du CPSI. Il s'agit ici d'excellents et d'indéniables atouts de progression parmi lesquels on retrouve ; l'ambiance familiale, la connaissance des étudiants par les enseignants qui sont des atouts spécifiques, l'interaction avec les enseignants, leur investissement et leur disponibilité ainsi que le caractère mixte de parcours et de culture de l'école qui est vécu comme une vraie richesse.

PARTIE 3 : RECOMMANDATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA CULTURE QUALITÉ

- le plan d'action gagnerait à être revu en le déclinant à partir d'une vision d'ensemble, en y intégrant des indicateurs permettant de voir si les processus ou actions mises en œuvre participent à l'atteinte des objectifs généraux ;
- les experts encouragent la direction à réaliser « l'approche globale et en profondeur » évoquée dans le dossier d'avancement. En effet, les besoins et les attentes des publics sont très diverses et une politique cohérente doit précéder le développement d'outils ;
- le déficit en communication et le besoin de mesures sont demeurés, comme soulignés par les experts, des enjeux primordiaux. Un logiciel de gestion des données étudiantes commun à l'ensemble des formations BSI Promotion sociale doit être mis en œuvre en septembre. Le déploiement et l'utilisation de ce logiciel, l'analyse des données collectées devrait être une priorité et figurer comme telle dans le plan d'action car permettant le suivi des étudiants, rendu délicat par leur statut ;
- le comité des experts invite les parties prenantes à s'interroger sur la valorisation des innovations telles que ZORA : comment valoriser cette innovation tant dans les soins que dans la technologie chez les étudiants (thème d'un travail de fin d'études-TFE, rapport d'une expérience clinique, etc.) ;
- la participation des étudiants doit être formalisée afin que leurs représentants puissent s'exprimer en toute légitimité d'une part et que leurs remarques voire leurs inquiétudes soient entendues. Par ailleurs, une information sur les priorités institutionnelles et les réformes imposées sont nécessaires afin de promouvoir l'appartenance institutionnelle ;
- une participation accrue des enseignants à certains colloques comme par exemple ceux organisés par le Secrétariat International des infirmières et infirmiers de l'espace francophone (SIDIEFF) dont le CPSI est membre ou l'Association pour le Développement des méthodologies d'évaluation en Education (ADMEE) est souhaitable. Au-delà des choix à faire, c'est surtout le retour à l'équipe d'enseignants qui est à promouvoir. Quels sont les retours en termes d'expérience pédagogique de l'ADMEE, ou de développement des sciences infirmières du SIDIEFF ? Les enseignants du CPSI ont-ils pu présenter leur propre expérience et les confronter à leurs pairs ? ;
- les enseignants gagneraient à réaliser un séjour OUT pour approfondir les stratégies de changement déployées en Europe pour confirmer le niveau 6 ;
Les experts recommandent la révision d'une politique des relations internationales (formalisée dans le cadre du dépôt de candidature de la Charte Erasmus) adaptée aux profils des étudiants et des enseignants du CPSI au-delà des expériences d'ores et déjà réalisées.

Par ailleurs, les experts ont vu émerger divers enjeux lors des entretiens, parmi lesquels certains font déjà partie intégrante des préoccupations du CPSI, et qui pourraient par ailleurs être approfondis tels que :

- l'évaluation des enseignements dont le comité des experts encourage la pérennisation, le suivi et le *feed back* vers les étudiants ;
- la communication qui doit être ou rester une vraie priorité car malgré l'existence de structures participatives (qui sont à améliorer) le besoin de communication virtuelle étant très ressenti par les enseignants et étudiants ;
- l'accès aux BDD pour lequel il est impératif de trouver des solutions.

CONCLUSION

Les experts remercient la direction du CPSI de son accueil et de toutes les informations et documents qui leur ont été remis. Ils soulignent le travail réalisé et la motivation des personnes rencontrées, le souci de la qualité de la formation réalisée, de la qualité des diplômés et de leur positionnement dans un contexte nouveau, comme celui du positionnement de l'institution.

En conclusion, les efforts et le travail réalisé sont manifestes, mais un recentrage sur des actions ciblées, que ce soit en matière de qualité ou en matière d'innovations pédagogiques permettrait de voir aboutir des avancées et limiterait les risques d'épuisement des bonnes volontés. Ceci permettrait de capitaliser sur les acquis et d'avancer tout en prenant en compte les changements inéluctables inhérents au contexte. Pour bien cibler les priorités, une réflexion de fond sur les risques et sur les orientations stratégiques de l'institution (SWOT) est une bonne base.

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Page	Partie	Point ¹	Observation de fond
7	Partie 2 Axe 2	§ 2	<p>Nous comprenons la lecture des experts, néanmoins, nous précisons que les raisons de ce choix sont liées au champ de compétences étendu et pointu lié au Bachelier IRSG ainsi qu'aux exigences du niveau 6 (telles que mentionnées en bas de la page 6 « ainsi que sur des savoirs issus de la recherche et de l'expérience »).</p> <p>Nous privilégions donc une ouverture, une vision pluridisciplinaire et une diversité d'expériences pour être au plus près de ce qui se passe sur le terrain professionnel. De plus, travailler avec des enseignants qui n'exercent plus dans les soins infirmiers constitue également un risque, celui de s'enfermer dans le champ scolaire au détriment du champ professionnel.</p> <p>Dans ce cadre, nous avons fait le choix de privilégier une collaboration avec des experts qui exercent toujours dans les soins infirmiers par ailleurs.</p> <p>Nous nous interrogeons par ailleurs sur le fait qu'un noyau de quelques enseignants puisse garantir la mise en œuvre de la stratégie pédagogique et soutenir les réformes de programmes.</p>
7	Partie 2 Axe 2	§ 3 CTA	<p>Le CPSI est convaincu de l'intérêt, pour l'étudiant, de travailler dans un centre de simulation. D'un point de vue pédagogique, l'étudiant peut faire des essais-erreurs dans un espace d'apprentissage « sécurisé », sans risque ni pour lui, ni pour le patient. Cet espace sécurisé est bénéfique en termes d'apprentissage. Les séances de simulation sont suivies par une phase de "débriefing". Lors de cette réunion "à chaud", étudiants et enseignants reviennent sur ce qu'ils viennent de vivre et analysent tous leurs gestes, réactions et échanges pour en tirer les enseignements nécessaires.</p> <p>Les études montrent qu'une formation basée sur la simulation peut se traduire par l'amélioration de la performance en milieu clinique pour des tâches techniques et la gestion d'incidents critiques.</p> <p>Nos étudiants ont exprimé leur satisfaction par rapport à cet outil.</p> <p>Nos enseignants s'initient progressivement à l'utilisation optimale des multiples possibilités offertes par le Centre de Technologies Avancées.</p> <p>Nous ne comprenons cependant pas le lien mentionné entre l'utilisation du laboratoire et l'impact sur l'accès au patient ou l'encadrement des stages.</p>

¹ Mentionner le paragraphe ou le n° de la ligne

7	Partie 2 Axe 2	§ 3 ZORA	<p>Le temps restreint de visite des experts n'a peut-être pas permis d'appréhender les multiples possibilités offertes par Zora.</p> <p>Un outil tel que Zora a tout à fait sa place dans un dispositif pédagogique et ce comme « tiers » dans la relation pédagogique</p> <p>De nombreuses études montrent la pertinence de l'introduction d'un tiers médiant dans la relation pédagogique. Que ce soit les pairs, un autre enseignant, un robot humanoïde ... la stratégie étant de modifier le rapport au savoir pour susciter l'intérêt, la motivation. De plus, les concepteurs de Zora (QBMT) se proposent de développer des applications pédagogiques ludiques qui répondent particulièrement aux besoins du CPSI. En effet, l'acquisition de Zora, a été réfléchi dans une perspective plus large que la simple démonstration d'un robot dans une classe.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les formateurs disposent s'ils le souhaitent d'un « assistant » pour diversifier leurs méthodes d'apprentissage (évaluation formative avec Zora, exercices de drill, etc.). - Les étudiants questionnent la relation soignant-soigné à l'ère du numérique. La présence de Zora auprès d'un patient pose des questions multiples et ce, dans différents champs (éthique, psychologique, etc.). - Nos étudiants découvrent comment Zora est utilisé en pédiatrie, en gériatrie et dans le cadre de démence.
8	Partie 2 Axe 4	§ 1	<p>Nous précisons que l'utilisation de la plate-forme Claroline Connect se limite actuellement aux dépôts de supports de cours afin de permettre à chacun de se familiariser progressivement avec l'outil.</p> <p>Les chargés de cours ont été accompagnés à toutes les étapes (test, période d'essais et mise en ligne) tant par la rédaction de documents supports que par l'organisation de réunions collectives. L'information et la sensibilisation des étudiants se sont faites dans les classes. En outre, les personnes en difficultés peuvent bénéficier de rencontres individuelles (à distance au besoin) et le responsable de la communication répond à toutes les questions ponctuelles.</p> <p>Le choix de la plate-forme Claroline Connect s'inscrit cependant dans une vision plus large (notamment de favoriser les synergies entre les chargés de cours, la pédagogie de type « classe inversée » et l'autonomie des étudiants) qui ne sera concrétisée qu'une fois les résultats de la première phase atteints. Celle-ci fera l'objet d'un accompagnement spécifique et adapté.</p>
9	Partie 2 Axe 5	§ 2 du point b. Les ressources techniques	<p>Il est difficile d'identifier de quels outils il est question ici. Le seul outil implémenté ayant été abandonné (ou plus exactement remplacé) est la plate-forme Moodle.</p> <p>Nous tenons à souligner que le projet E-Learning a fait l'objet d'une enquête par questionnaire auprès des étudiants (impacts positifs en termes d'apprentissage) et d'une analyse par l'équipe de direction (impact sur le taux de réussite notamment). L'abandon de cet outil est le résultat d'un processus d'évaluation et il a bien fait l'objet d'une réflexion menée en profondeur.</p> <p>Il a fait place à la plate-forme Claroline Connect après une évaluation minutieuse. Nous avons procédé à une étude de marché, testé la plate-forme pendant une année pour en découvrir progressivement les limites par rapports aux objectifs d'interactivité que nous poursuivions. L'opportunité d'entrer dans un projet Pilote avec d'autres institutions (mutualisation des ressources) nous a amenés à opter pour Claroline Connect qui répond mieux à nos attentes.</p> <p>Il en est de même pour les autres outils implémentés dans l'Institution et que nous sommes amenés à abandonner après une évaluation systématique.</p> <p>D'autres outils sont parfois testés pour voir s'ils correspondent à nos attentes mais pas forcément implémentés.</p>

Nom, fonction et signature
de la direction de l'établissement

Fabienne Vranckx, Directrice



Nom et signature du (de la) coordonnateur(-trice)
qualité

Christelle Thienpont

